

Image not found or type unknown



Faute d'orthographe sur LR-AR

Par **Capacha**, le **03/08/2019** à **01:29**

Bonjour.

J'ai reçus un recommandé.

On ma déposé. Le lendemain j'ai vue le facteur.
Je lui est dit. Et j'ai refusé de signé.

Esque je suis dans mon droit

Cordialement

Par **nihilscio**, le **03/08/2019** à **05:44**

Bonjour,

Vis à vis de la poste, vous êtes dans votre droit. Vis à vis de l'expéditeur de la lettre, on ne sait pas. Vous avez peut-être eu tort de la refuser.

Par **Capacha**, le **03/08/2019** à **08:25**

Bonjour.

Déjà le facteur ne peut pas me joindre. Pas sonnette et ni interphone.
Même le facteur ne pourra pas rentrer vu qu'il n'y a pas d'interphone.
Je devrai fermer la porte pour sécurité dans le bâtiment.
Et à la poste de garder tout nos courriers bâtiments et appartements pas dans les normes.

Il est au courant. Mais à chaque fois, pas de nom, sur la sonnette,

Par contre mon nom est bien écrit sur la boîte.

S ou Z soit mon nom et Espagne ou Portugal.

Par **morobar**, le **03/08/2019 à 08:31**

Bonjour,

Si je comprends bien, vous refusez la lettre car votre nom est mal orthographié, avec un "S" à la place d'un "Z" ou inversement.

Au jeu de la lettre recommandée refusée il y a peu de gagnants, et l'erreur de plume revendiquée ne vous permet pas d'en faire partie.

Par **Lag0**, le **03/08/2019 à 08:39**

[quote]
Bonjour.

J'ai reçu un recommandé.

On m'a déposé. Le lendemain j'ai vu le facteur.
Je lui en ai dit. Et j'ai refusé de signer.

Esqu'il est dans mon droit

[/quote]
Bonjour,

Personnellement, j'ai rien compris !

Par **morobar**, le **03/08/2019 à 09:08**

J'ai compris que le nom du destinataire de la lettre recommandée est mal orthographié et que le facteur est malin, qui parvient à retrouver le destinataire.

Par **BrunoDeprais**, le **03/08/2019** à **09:29**

Bonjour

Ce qui compte pour un facteur, c'est le numéro de la rue.

Il s'en fiche que vous signez ou non, ce n'est pas son problème.

Sans connaître l'origine de ce recommandé, si vous deviez vous retrouver devant un tribunal, refuser ce type de courrier n'est pas une preuve de bonne foi.

Comme le souligne Morobar, l'argument d'une faute de plume est bien léger.

Par **Capacha**, le **03/08/2019** à **09:32**

Bonjour.

Merci vous m'avait compris.

En plus il ne peu pas rentré dans bâtiment pas d'interphone et de passe pour rentré. Le facteur.

Mes se problème la, c'est les propriétaires qui sont en tort appartement décent.

Deja on lui a coupé les allocation.

merci votre reponse et logique.

Par **MarieSete9**, le **03/08/2019** à **09:38**

Bonjour

J'espère que vous avez compris qu'il est de votre intérêt d'aller chercher le courrier au bureau de poste ...

Par **jos38**, le **03/08/2019** à **11:24**

bonjour. quel rapport avec les allocations ? quelle que soit la raison pour laquelle vous avez refusé le recommandé, celui-ci va être retourné à l'expéditeur qui utilisera peut-être d'autres moyens pour vous joindre

Par **Capacha**, le **03/08/2019** à **11:54**

Bourjour.

Le rapport a était mal établis.

Mes le recommandé a mon propriétaire et bien au courant.
De c'est porte.

Et ce matin sur laposte.fr
Sont très claire.

Merci

Par **Capacha**, le **03/08/2019** à **11:56**

Merci

A vous 2

Bonne journée

Par **MarieSete9**, le **03/08/2019** à **13:17**

:-)